

Département des Pyrénées Atlantiques
Arrondissement de PAU
Commune de LONS

Délibération du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du mercredi 3 septembre 2025

Étaient Présents : M. le PRÉSIDENT, Mme BLEAU-VERDIER Nathalie, Mme MAURIN Bernadette, Mme VANCAUWENBERGE Irène, Mme DARRIEUTORT Linda, M. BATUT Patrick (arrivé à 17h20), M. BARREIX Etienne

Absentes excusées avant donné procuration :

- Madame DALÉAS Annie a donné procuration à Madame BLEAU-VERDIER Nathalie
- Madame ZINT Murielle a donné procuration à Madame MAURIN Bernadette
- Madame LARRIBAU Christa a donné procuration à Madame DARRIEUTORT Linda

Absente excusée :

- Mme MAZILIE Eve

Délibération n° 04-03092025

OBJET : Désignation du représentant du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de LONS au sein de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale 64 (U.D.C.C.A.S.)

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lons, est membre de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale 64 (U.D.C.C.A.S.) et à ce titre, il doit donner mandat à un représentant du CCAS pour le représenter au sein de l'Union Départementale.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

DÉCIDENT

- de donner mandat à Mme DALÉAS Annie pour le représenter au sein de l'Union Départementale,
- de lui donner pouvoir pour voter en son nom et participer aux activités de l'U.D.C.C.A.S.,

Fait et délibéré à Lons, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du CCAS



Nicolas PARIARCHE

